

**MOUVEMENT - FICHE DE POSTE**

<b>CONSEILLER PEDAGOGIQUE DEPARTEMENTAL - EDUCATION MUSICALE</b>	
<b>Lieu d'exercice</b>	DSDEN des VOSGES
<b>Titre requis</b>	CAFIPEMF - option Education Musicale
<b>Missions</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre à tous les élèves de bénéficier de l'enseignement en éducation musicale inscrit dans les programmes et auquel ils ont droit.</li> <li>• Impulsion, accompagnement et suivi des actions pédagogiques et éducatives dans le domaine de l'éducation musicale, en lien avec le plan départemental de formation et la politique académique.</li> <li>• Conseils, aide et suivi pédagogiques aux enseignants en ce qui concerne la mise en œuvre de l'éducation musicale (répertoire de chants, programmations, progressions, modules d'apprentissage, évaluation des acquis des élèves, etc).</li> <li>• Participation active aux travaux du GTD « arts et culture ».</li> <li>• Aide à la mise en œuvre et au respect des textes officiels dans le domaine de l'éducation musicale en particulier, et du PEAC en général.</li> <li>• Elaboration et encadrement des stages de formation continue en éducation musicale (et d'animations pédagogiques de circonscription).</li> <li>• Production, mutualisation de ressources, de pratiques et d'outils pédagogiques, notamment au sein du GTD « arts et culture » et à l'occasion des journées de formation.</li> <li>• Suivi et développement de la charte du chant choral.</li> <li>• Etablissement et maintien de relations constructives avec les partenaires départementaux et académiques, dans l'action artistique en général et musicale en particulier.</li> <li>• Personne-ressource pour les directeurs d'écoles et les enseignants.</li> <li>• Représentation de l'IA-DASEN ou de l'IENA dans différentes réunions ou manifestations.</li> <li>• Suivi du site informatique éducation musicale de la DSDEN.</li> <li>• Accompagnement, renforcement et développement d'actions musicales (e.g. écoles qui chantent).</li> <li>• Elaboration, réalisation et suivi des projets musicaux et interdisciplinaires (articulation de l'éducation musicale avec les arts visuels, avec les langues vivantes étrangères et la maîtrise de la langue notamment).</li> <li>• Organisation de rencontres musicales en liaison avec les partenaires.</li> </ul>
<b>Compétences requises</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Connaître le solfège et disposer d'une solide culture musicale.</li> <li>• Pratique musicale requise (instrumentale et/ou chorale).</li> <li>• Savoir analyser des pratiques, dégager des priorités et apporter des conseils dans le champ musical.</li> <li>• Savoir planifier, préparer des réunions et organiser des actions de réflexion et de formation.</li> <li>• Savoir animer un groupe dans le cadre de la formation des formateurs.</li> <li>• Communiquer, négocier, argumenter avec les différents interlocuteurs et partenaires.</li> <li>• Connaître les principaux partenaires de l'éducation nationale dans les Vosges et dans l'académie.</li> <li>• Rechercher, se former, actualiser ses connaissances.</li> <li>• Produire et mettre à disposition des documents pédagogiques et didactiques.</li> <li>• Synthétiser différents éléments en vue de communication (enquêtes, notamment).</li> <li>• Connaître les textes officiels en vigueur et effectuer une veille régulière.</li> <li>• Compétences relationnelles avérées et sens du travail d'équipe.</li> <li>• Capacité à mettre en perspective son expertise dans le cadre d'actions interdisciplinaires.</li> <li>• Faire preuve d'engagement professionnel, de disponibilité et d'anticipation.</li> <li>• Témoigner un esprit d'initiative, se montrer créatif et réactif.</li> </ul>
<b>Sujétions / Contraintes</b>	Poste non ouvert aux enseignants exerçant à temps partiel
<b>Renseignements</b>	IEN Adjoint au DASEN